



BARÈME D'HONORAIRES

RAMBACH IMMOBILIER PROVINS
SASU au capital de 8 000€ - RCS MELUN (77) - 988 508 305
Siège social : 25 rue Hugues le Grand 77160 PROVINS
Tel : 01 84 26 01 91 - E-mail : provins@laforet.com



Ventes – Barème à compter du 17 novembre 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente hors honoraires charge acquéreur	Vendeur 50% TTC	Acquéreur 50% TTC
Jusqu'à 20.000 €	1.000 €	1.000 €
De 20.001 à 50.000 €	2.500 €	2.500 €
De 50.001 à 100.000 €	3.500 €	3.500 €
De 100.001 à 150.000 €	4.000 €	4.000 €
De 150.001 à 200.000 €	5.000 €	5.000 €
De 200.001 à 250.000 €	6.000 €	6.000 €
De 250.001 à 300.000 €	7.000 €	7.000 €
De 300.001 à 350.000 €	8.000 €	8.000 €
De 350.001 à 400.000 €	9.000 €	9.000 €
De 400.001 à 450.000 €	10.000 €	10.000 €
De 450.001 à 500.000 €	11.000 €	11.000 €
Au-delà de 500.000 €	2,25 %	2,25 %

Les honoraires sont partagés à hauteur de 50% à la charge du vendeur et 50% à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Honoraires de rédaction d'acte : offert en cas de non-négociation des honoraires prévus au mandat, sinon 400 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 200 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur



Locations – Barème à compter du 17 novembre 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	1% du loyer annuel hors charges – offert si signature mandat de gestion	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	11 € TTC / m ² de surface habitable	11 € TTC / m ² de surface habitable
Bail professionnel	X	12,5% HT du loyer annuel, soit 15% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel HC
Bail commercial	X	12,5% HT du loyer annuel, soit 15% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel HC
Bail stationnement (parking, garage...)	100 € TTC	100 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 100 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : non facturé

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du bailleur



Gestion locative – Barème à compter du 17 novembre 2025

FAVORIZ

Agence Laforêt PROVINS



**PACK
ESSENTIEL**
5 % TTC*



**PACK
SÉRÉNITÉ**
6 % TTC*



**PACK
PREMIUM**
7 % TTC*

*% TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

N° TVA intra-communautaire : FR90988508305 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 7702 2025 000 000 009 délivrée par la CCI de Seine et Marne – Activités : Transaction et Gestion - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRÉSENTATIFS DE SA REMUNERATION - Garantie financière Gestion : GALIAN-SMABTP – 89 rue de la Boétie 75008 - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.